

HORS-
SÉRIE
AVRIL
2022

Sèvermont

2030

Quel futur souhaitable pour la commune ?
Quels objectifs opérationnels ?
Quelles propositions d'actions concrètes ?

INVITATION À LA RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 27 juin 2022 à 20h

Salle de sports - Les Châtelliers-Châteaumur

LA POMMERAIE-SUR-SÈVRE

LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR

LA FLOCELLIÈRE

SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE





Édito

L'idée d'élaborer un projet de territoire commun à Sèvremont et à ses quatre communes déléguées est apparue rapidement après la création de la commune nouvelle en 2016.

L'ambition de ce projet de territoire est de définir une vision partagée dans un horizon moyen / long terme (5 à 10 ans) pour le développement de la commune et de ses équilibres.

Après le choix du cabinet qui allait nous accompagner dans cette démarche – le cabinet Préau –, un diagnostic du territoire a été réalisé en 2019 et s'est terminé début 2020.

Ce dernier a été élaboré avec l'aide d'environ 35 habitants volontaires du territoire, outre les élus, qui ont ainsi participé à plusieurs réunions.

Fort de ce diagnostic, le travail s'est poursuivi fin 2020 et tout au long de l'année 2021, avec la nouvelle équipe municipale, dans un contexte particulier et compliqué avec la situation sanitaire, ses périodes de confinement, afin d'élaborer ce projet de territoire.

Ce magazine a pour ambition de vous le présenter. Nous prévoyons également une **réunion publique** pour en parler et partager sur son contenu. Celle-ci se déroulera **le lundi 27 juin 2022 à 20h à la salle de sports de Les Châtelliers-Châteaumur**. Vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer en complétant la feuille jointe ou en vous servant du QR code en répondant directement sur le site Internet.

Ce projet de territoire vise également à porter les valeurs qui sont les nôtres :

- » une attention à tout ce qui touche l'environnement et la transition écologique,
- » le développement de la solidarité,
- » la prise de décisions responsables,
- » la mutualisation des équipements et des services au profit de tous,
- » l'ouverture, le dialogue et la proximité qui contribuent à la qualité de vie collective.

Jean-Louis ROY,
Maire de Sèvremont

Nous avons été accompagnés dans cette réflexion par le Conseil Départemental de la Vendée, la communauté de communes du Pays de Pouzauges et le CAUE de la Vendée (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

AMBITION DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet du territoire vise à conforter les atouts dont bénéficie notre commune et dont les principaux sont :

- » Un cadre de vie remarquable
- » Un patrimoine architectural et paysager très riche et à préserver
- » Un dynamisme économique et artisanal certain et une proximité avec d'autres pôles plus importants
- » Une attractivité touristique

Les défis à relever sont cependant nombreux :

- » Maintenir les jeunes dans la commune et accompagner le vieillissement de la population
- » Préserver une animation, des équipements et des commerces dans chaque bourg
- » Encourager et accélérer la transition écologique
- » Valoriser et préserver le patrimoine architectural et paysager

02 ÉDITO ET AMBITION

03 ÉTAPE 1
Les scénarios

05 ÉTAPE 2
Les secteurs de cohérence

07 ÉTAPE 3
La mise en œuvre opérationnelle

08 LA POURSUITE DE LA DÉMARCHÉ

Les scénarios

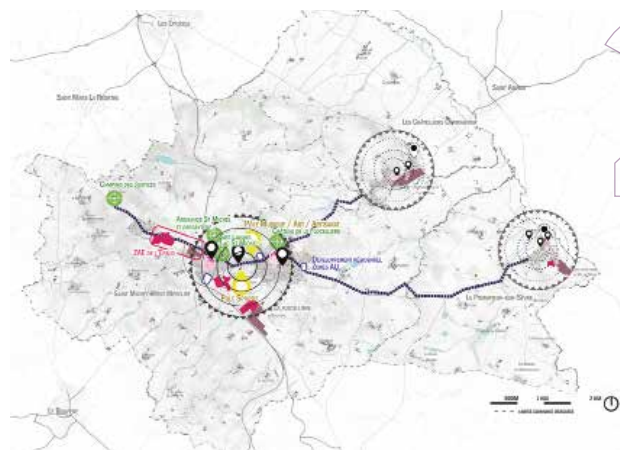
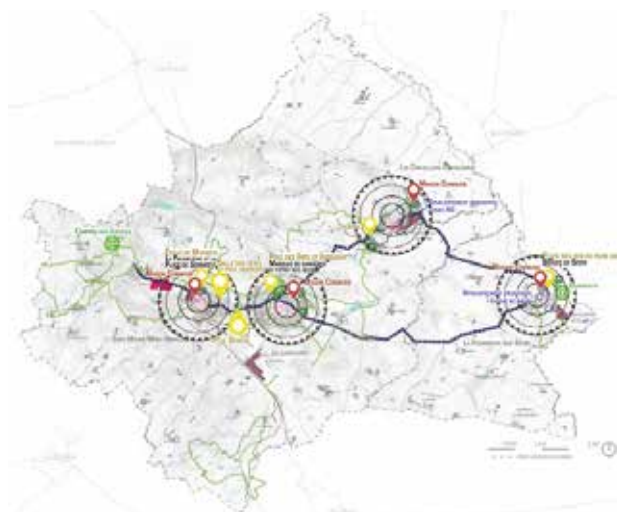
étape 1

Après avoir établi un diagnostic, l'Atelier Préau a proposé et soumis à la réflexion 3 scénarios de développement possibles pour Sèvremont.

"VILLE DE VILLAGES AU CŒUR DU BOCAGE"

Poursuivre et accompagner les dynamiques en cours, favoriser un équilibre territorial au profit de la qualité de vie

- » "Bien vivre sèvremontain"
- » Soutien à l'économie locale et au tourisme, accompagnement de la tertiarisation de l'économie
- » Mutualisation des équipements dans une optique de diversification, volontarisme pour assurer la qualité du cadre de vie
- » Développement équilibré des 4 communes déléguées dans leurs spécificités



PÔLE RAYONNANT DU BOCAGE VENDÉEN

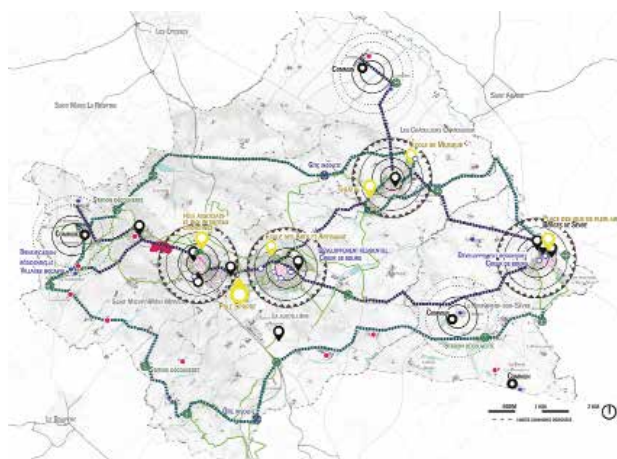
Un développement résidentiel et économique marqué et volontariste pour s'affirmer comme polarité structurante du territoire intercommunal

- » Impulsion du développement économique et développement de l'offre résidentielle
- » Sèvremont incarné par le bipôle*
- » Forte affirmation du bipôle comme coeur de commune, de par sa localisation stratégique et son offre en commerces, services, équipements

UN TERRITOIRE PIONNIER, EN TRANSITION

Une révolution sociétale, écologique et numérique

- » Exemplarité, bien-être et résilience
- » Transition écologique, sobriété, résilience du territoire et bien vivre ensemble
- » Équilibre territorial des bourgs, en intégrant les hameaux



* bipôle : les communes déléguées de Saint-Michel-Mont-Mercure et La Flocellière

Les scénarios

étape 1

Le scénario retenu : Sèvremont "ville de villages" au cœur du bocage

Parmi les 3 scénarios proposés par l'Atelier Préau, le groupe de travail a choisi de retenir celui qui propose de poursuivre et d'accompagner les dynamiques en cours, afin de favoriser un équilibre territorial.

Ce scénario met en avant le "Bien vivre sèvremontain", avec un soutien à l'économie locale et au tourisme, un accompagnement de la tertiarisation de l'économie et une mutualisation des équipements dans une optique de diversification et de volontarisme, afin d'assurer la qualité du cadre de vie.

Il prévoit un développement équilibré des quatre communes déléguées dans leurs spécificités et une politique équilibrée d'accompagnement des initiatives.

caractéristiques

volonté de favoriser "une ville de villages" en promouvant les équilibres, sans concentrer l'action municipale sur le bipôle*

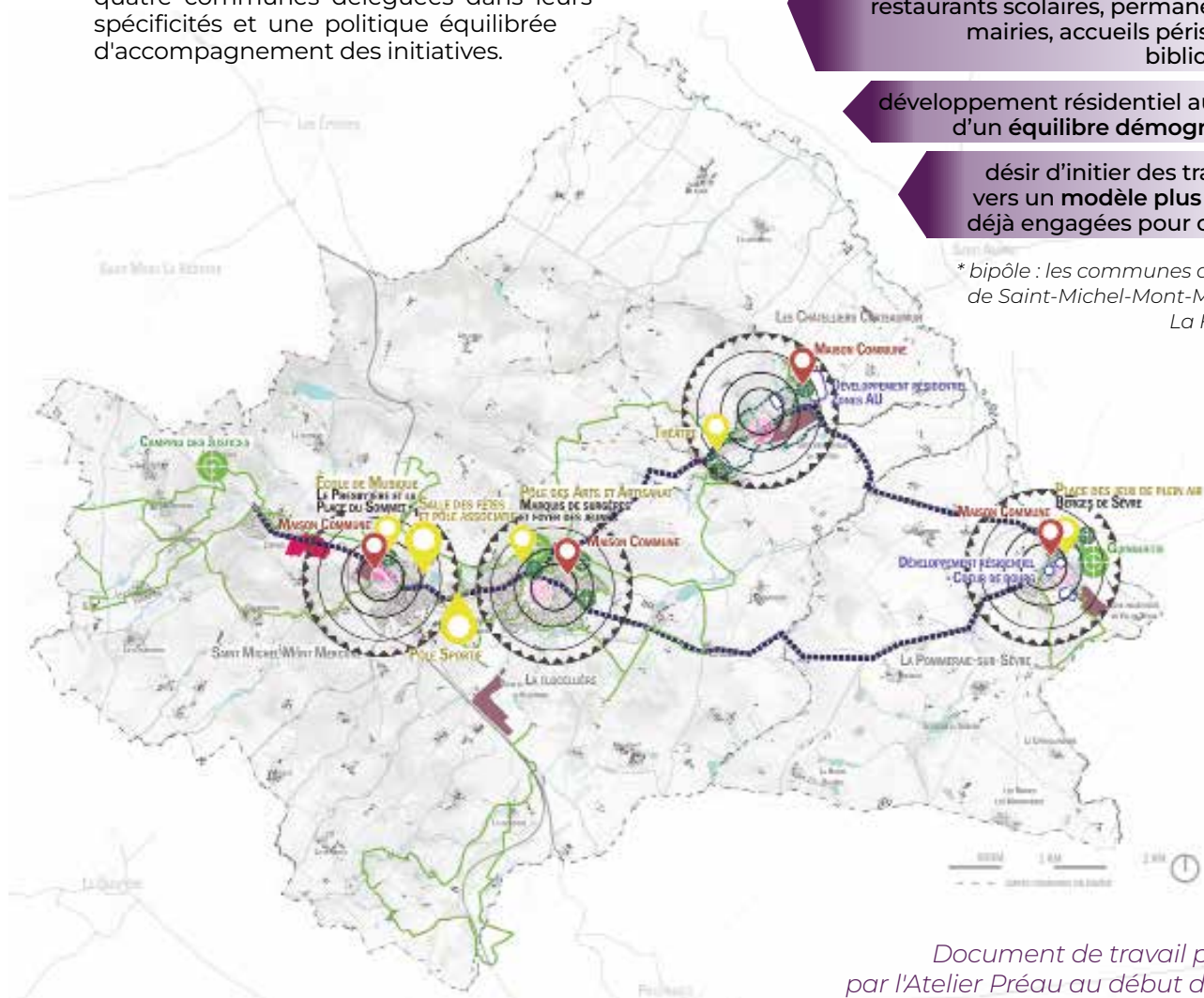
chaque bourg est doté d'un rôle à jouer dans l'équilibre global de Sèvremont, en s'appuyant sur ses atouts respectifs, ses spécificités (équipement touristique rayonnant, équipement public identitaire) et en développant les liaisons douces pour créer du lien et mettre en réseau

services minimum maintenus dans chaque centre-bourg : écoles et restaurants scolaires, permanences de mairies, accueils périscolaires, bibliothèques

développement résidentiel au service d'un équilibre démographique

désir d'initier des transitions vers un modèle plus durable, déjà engagées pour certaines

* bipôle : les communes déléguées de Saint-Michel-Mont-Mercure et La Flocellière



Document de travail présenté par l'Atelier Préau au début du projet

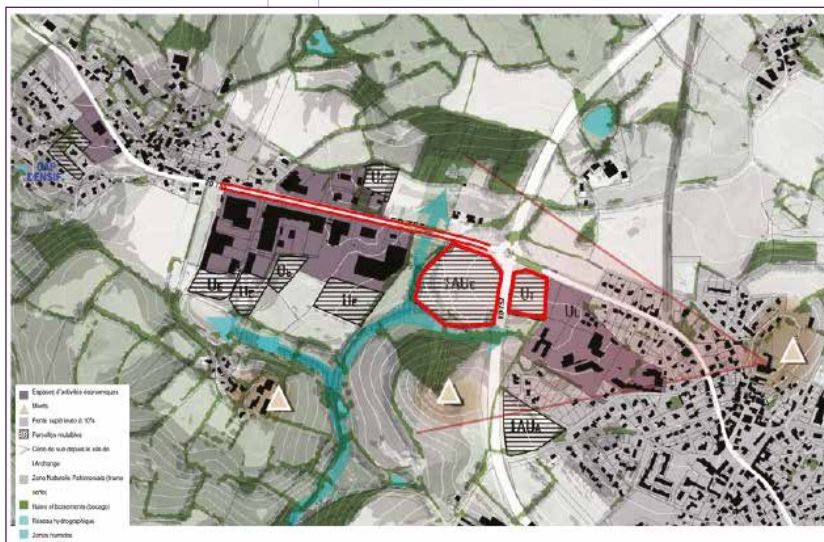
Les secteurs de cohérence

Étape 2

Le diagnostic établi par l'Atelier Préau et le scénario retenu par le groupe de travail ont ensuite permis d'aboutir à l'établissement de "secteurs de cohérence".

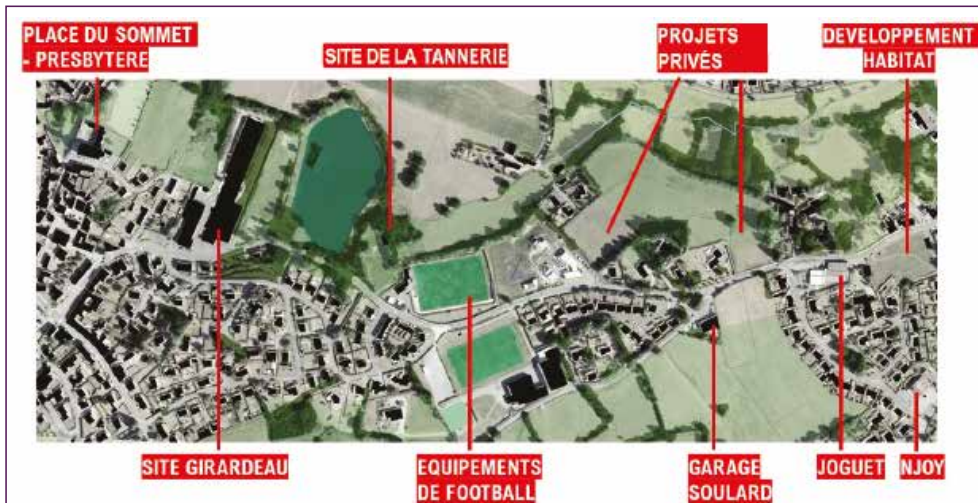
Ces secteurs de cohérence, ce sont des zones où nous allons concentrer nos efforts, en utilisant les richesses et potentiels existants. Six secteurs ont été mis en évidence :

- **L'Épaud**, à Saint-Michel-Mont-Mercure,
- **L'interface**, sur La Flocellière et Saint-Michel-Mont-Mercure,
- **Marquis de Surgères**, à La Flocellière,
- **La ceinture sud**, à La Flocellière,
- **Les Buttes** de Les Châtelliers-Châteaumur,
- **Le cœur** de La Pommeraie-sur-Sèvre.



L'Épaud - Commune déléguée de St-Michel-Mont-Mercure ▲

L'interface ►
Communes déléguées
de Saint-Michel-Mont-Mercure et La Flocellière



◀ Marquis de Surgères - Commune déléguée de La Flocellière

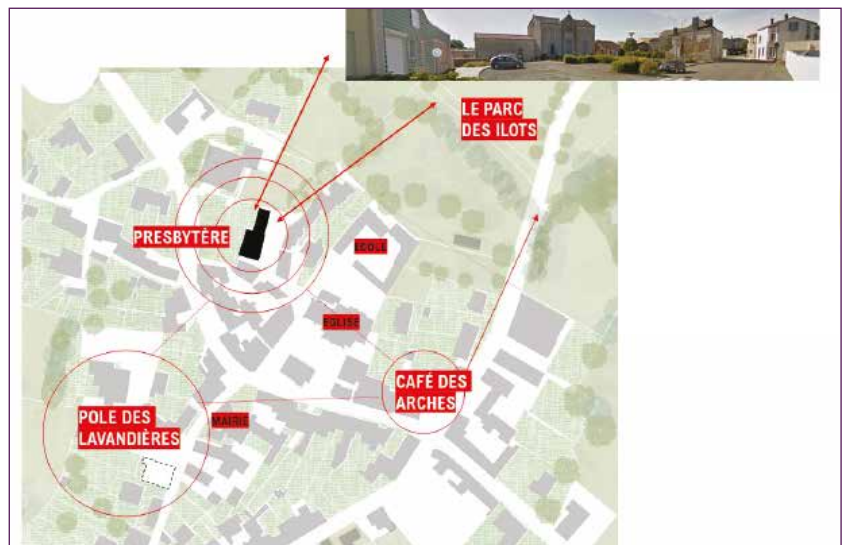
Les secteurs de cohérence

Étape 2



▲ La ceinture sud -
Commune déléguée
de La Flocellière

Le cœur -
Commune déléguée de
La Pommerai-
sur-Sèvre ►



◀ Les buttes -
Commune déléguée
de Les Châtelliers-
Châteaumur

La mise en œuvre opérationnelle

Étape 3

Au sein de ces 6 secteurs de cohérence, les membres du groupe de travail ont listé une trentaine d'actions. Certaines d'entre elles ont été abandonnées et celles retenues ne pourront être réalisées en même temps, c'est la raison pour laquelle des priorités ont été définies.

Actuellement, voici les 9 actions prioritaires :

1 l'évolution des salles communales

- » Suite à la création de Sèvremont en 2016, la commune est dotée d'un très grand nombre de salles.
- » Un travail de rationalisation, en concertation avec ceux qui les occupent, est en cours afin de doter la commune de belles salles répondant aux différents besoins.
- » Ce travail doit être mené avec le souci d'améliorer les services rendus et l'utilisation des salles, tout cela dans un souci d'optimisation des frais de fonctionnement et de consommation d'énergie.



4 le Centre Technique Municipal

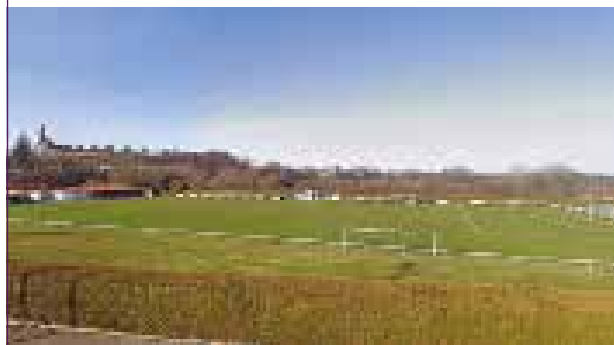
- » De par son historique, la commune est dotée d'un grand nombre de lieux abritant les services techniques.
- » Le regroupement en un ou deux lieux doit permettre de réduire les coûts de fonctionnement, mieux mutualiser le matériel et ainsi améliorer le fonctionnement global.

5 les équipements liés au football

Sèvremont compte 6 terrains :

- » le stade municipal et celui du SIVOM à La Flocellière,
- » le stade du lac à Saint-Michel-Mont-Mercure,
- » le terrain principal et un terrain d'entraînement à La Pommeraie-sur-Sèvre,
- » un terrain près de la salle de Les Châtelliers-Châteaumur.

Une étude sur la mutualisation de ces équipements est en cours avec les utilisateurs.



2 le devenir du commerce de proximité de La Pommeraie-sur-Sèvre

Volonté de maintenir dans chaque commune déléguée un commerce de proximité, source de dynamisme et de services pour tous et particulièrement les personnes âgées.

3 l'espace Marquis de Surgères / Notre-Dame de Lorette

Mise en valeur de cet espace riche de lieux et patrimoines remarquables, en lui trouvant plusieurs fonctionnalités.



6 la place du Sommet, ses abords et la réhabilitation du presbytère à Saint-Michel-Mont-Mercure

- » Avec l'église et son archange, nous avons la chance d'avoir un site remarquable fréquenté par de nombreux visiteurs.
- » Le projet à mener vise à mieux valoriser le site, le paysage qu'il offre par le réaménagement du presbytère et du parking, autour d'un projet touristique ambitieux.

La mise en œuvre opérationnelle

Étape 3

7

la salle de théâtre, le donjon et l'école de musique de Les Châtelliers-Châteaumur

- » Renforcer la vocation culturelle de Les Châtelliers-Châteaumur.
- » Réfléchir à une meilleure mise en valeur de ces sites.
- » Concernant le théâtre, sa réhabilitation pourrait permettre d'en faire un lieu à usage culturel/artistique à l'échelle de la commune.
- » La réflexion d'une école de musique doit être menée conjointement.

8

l'avenir des mairies déléguées

- Au vu des constats et des enjeux identifiés, 4 hypothèses ont été mises en lumière :
- » maintien des mairies déléguées à l'identique,
 - » fermeture des mairies déléguées et centralisation vers la mairie de Sèvremont,
 - » évolution des mairies déléguées en maison commune (salle associative et de mariage, permanences administratives),
 - » adaptation des services administratifs mobiles.

9

la planification du développement de l'habitat

- » Développement d'une offre d'habitats variés, en dessinant les lotissements futurs de Sèvremont sur les 4 communes déléguées
- » Ces lotissements devront privilégier des implantations en centre bourg ou s'inscrire dans la continuité urbaine.



maintenant

La poursuite de la démarche

Grâce à ces quelques pages, vous avez pu commencer à prendre connaissance de notre vision de Sèvremont pour l'avenir. Ce n'est qu'une première étape, que nous allons poursuivre par une réunion publique, le **lundi 27 juin 2022 à 20h à la salle de sports de Les Châtelliers-Châteaumur** : nous vous invitons à y participer. Par ailleurs, vous êtes également conviés à compléter le document joint à ce hors-série qui nous permettra de recueillir votre ressenti, vos avis sur les différents thèmes étudiés.

Le Contrat Communal d'Urbanisme (C.C.U.), qui formalise notre projet de territoire, ne pourra pas – et n'a pas pour vocation – de traiter de tous les sujets. Toutefois, si vous pensez à des thèmes qui n'ont pas été abordés dans ces pages, n'hésitez pas à le faire savoir lors de la réunion publique ou via le formulaire en pièce jointe.

À l'issue de la réunion publique, des groupes de travail, composés d'élus et d'habitants de la commune, seront constitués (sous une forme qui reste à définir). Car c'est bien ENSEMBLE et pour notre BIEN VIVRE COMMUN que nous souhaitons poursuivre le développement de Sèvremont.